



Bretagne : Bénéficiez d'aide financière de la Région pour vos visites à la ferme

Les classes cycle 3 et plus des établissements publics ou privés qui viennent en visite dans les **fermes pédagogiques du réseau Bienvenue à la ferme** de la région peuvent désormais bénéficier d'une **aide financière accordée par la Région Bretagne**.

Durant l'année 2025 : **20 projets seront encouragés**. La Région Bretagne initie une aide via une subvention remise par l'association «Bienvenue à la ferme» pour ces visites, avec les règles ci-dessous :

- L'aide est de **500 € pour chaque projet** de visite immersive en ferme pédagogique,
- L'aide peut être attribuée **en une seule fois à une même classe** qui effectue une ou plusieurs visites.
- Les visites éligibles sont uniquement réalisées sur des fermes pédagogiques «Bienvenue à la ferme» de Bretagne et sont celles réalisées **dans le cadre scolaire** pour des écoles des cycles 3 et plus (collèges, lycées), des IME / IMP, ou cadre hors scolaires tels que les ACM d'âge primaire durant l'année 2025.

Cette aide sera versée aux établissements scolaires qui en feront la demande (formulaire avec programme de la visite en annexe) et qui seront en mesure de présenter les factures acquittées de transport et de prestation en ferme pédagogique accompagné d'un rendu des élèves de leur visite.

Les établissements scolaires qui veulent en bénéficier doivent faire la demande auprès de l'Association Bienvenue à la Ferme Bretagne, qui gère les demandes pour les visites dans les fermes pédagogiques du réseau Bienvenue à la ferme.

Vous trouverez ci-dessous le document de demande à télécharger.

- Formulaire demande de subvention (faire un lien avec la fiche ci-jointe)

Contact :

Stéphanie Vétal - Tél. 07 86 91 45 55 - stephanie.vetal@bretagne.chambagri.fr

Marie-Paule Fouquin - mp.fouquin@bretagne.chambagri.fr